



## EPS - Enfance et Premiers Secours

1 jours 4,00 heures

Programme de formation

### Public visé

Cet enseignement s'adresse à tout public à partir de 10 ans et notamment au personnel de crèches, PMI et assistantes maternelles, baby-sitters, parents, grands-parents qui sont confrontés aux atteintes particulières des enfants et nourrissons

### Pré-requis

Avoir 10 ans minimum

### Objectifs pédagogiques

Cette formation sensibilise les participants à la prévention des accidents domestiques et de la vie courante et propose un apprentissage des gestes de premiers secours de l'enfant et du nourrisson

### Description / Contenu

Thèmes développés pour l'acquisition des compétences : (30% théorique / 70% pratique)

- Protection
- Accident de la vie courante
- Alerte
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Les situations à risque du quotidien (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)
- Réagir face aux convulsions, à la montée de fièvre et au spasme du sanglot
- La mort inattendu du nourrisson
- L'enfant ou le nourrisson ne respire plus

### Modalités pédagogiques

Cet enseignement est réalisé en présentiel à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés pour un effectif maximal de 10 stagiaires par groupe.

### Moyens et supports pédagogiques

Une salle dégagée permettant les exercices pratiques. Le formateur dispose des matériels pédagogiques spécifiques. Un mémento "Enfance et Premiers Secours" est remis à chaque stagiaire.

### Modalités d'évaluation et de suivi

La participation à la formation « Enfance et Premiers Secours » donne lieu à la délivrance d'une attestation. Celle-ci est délivrée à l'issue sous la responsabilité de l'organisme formateur (Association Nationale des Premiers Secours).

UDPS 07 : 60 rue de la Chapelle de Lucquet, 07130 TOULAUD France

Tél : 0782294323 – Email : [udps.ardeche07@gmail.com](mailto:udps.ardeche07@gmail.com) - SIRET : 52202218500030

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070080107 auprès du préfet de Auvergne Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Le suivi des participants pendant cette formation est réalisé par le formateur. La présence et la participation active de chacun constituent les seuls critères d'évaluation.

### Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Précisez votre situation lors de l'inscription afin que nous puissions trouver des solutions pour que la formation se déroule au mieux.

Si nous sommes dans l'impossibilité de répondre à votre besoin en termes de formation au sein de notre établissement, merci de contacter l'établissement AGEFIPH aux 0 800 11 10 09 qui est spécialisé dans l'insertion des personnes handicapées.